

Carte interactive

Du plus gigantesque au plus insolite, le point sur les parcs éoliens en projet dans l'Yonne

AUXERRE ENVIRONNEMENT

Publié le 31/05/2018 à 07h28



Sur la vallée des Hauts-de-l'Armançon, c'est la hauteur des mâts qui impressionne. Du côté de Villiers-les-Hauts, c'est l'implantation qui interpelle : en pleine forêt communale. © Jérémie FULLERINGER

Sur la vallée des Hauts-de-l'Armançon, c'est la hauteur des mâts qui impressionne. Du côté de Villiers-les-Hauts, c'est l'implantation qui interpelle : en pleine forêt communale. D'après les derniers chiffres de la DREAL, l'implantation de 92 nouveaux mâts serait en cours d'instruction dans les services de l'Etat et 59 autres ont reçu une autorisation de construction.

A cheval sur quatre communes, composé de 20 à 25 mâts d'une hauteur record de près de 240 mètres en bout de pale, le projet des Hauts-de-l'Armançon est sans doute le plus important en réflexion, dans le sud du département. Un projet qui n'est encore qu'au stade des études environnementales et paysagères, et dont le dossier devrait être déposé par son développeur, WPD, courant juin.

A lire aussi : [Le projet de parc éolien XXL dans le Tonnerrois suscite le débat](#)

"L'ambition environnementale est élevée"

Pour porter ce projet, ils sont donc quatre. Les maires d'Aisy-sur-Armançon, Cry, Nuits et Perrigny-sur-Armançon. A se répartir la quelque vingtaine d'éoliennes estimées, chacun, l'étude des aspects juridiques, paysagers, environnementaux ou encore techniques. "C'est plus long que ce que l'on pensait, mais ce n'est pas à regrets car c'est aussi gage de sérieux. C'est un projet qui s'inscrit dans le plan climat, et nos territoires auraient tort de ne pas saisir l'opportunité. Le tout, c'est de trouver le bon niveau de contribution. D'acceptabilité paysagère et environnementale, aussi", témoigne le maire de Nuits, Jean-Louis Gonon.

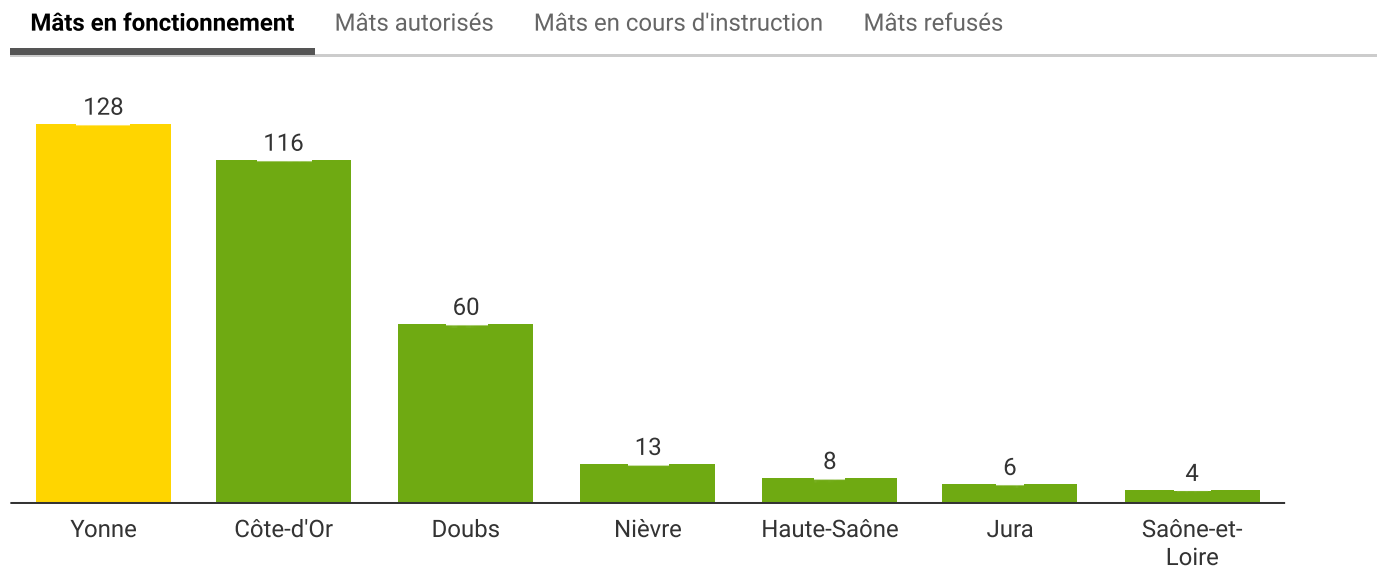
Du côté de Villiers-les-Hauts, le dépôt est officialisé depuis octobre 2017. Concernant ce projet de parc éolien, c'est l'originalité de l'implantation qui sollicite notamment, lors des réunions publiques, les interrogations des riverains. En effet, pour ce parc, porté par ABO Wind, cinq des six éoliennes prévues seront installées en plein cœur de la forêt communale. Une volonté du conseil municipal pour, notamment, "que les revenus fonciers et exploitants puissent être captés par les recettes de la commune", précise le maire Jacques Bercier.

L'implantation de 92 éoliennes en cours d'instruction

Selon les derniers chiffres communiqués par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté (DREAL), le département serait, aujourd'hui, doté de 128 mâts. Installés, ou en cours de construction. L'installation de 59 éoliennes supplémentaires a été acceptée. Et enfin, sont aujourd'hui à l'étude, l'implantation de 92 mâts. Dont ceux de Villiers-les-Hauts.

L'éolien en Bourgogne Franche-Comté

Nombre de mâts en fonctionnement, autorisés, en instruction et refusés par département de Bourgogne Franche-Comté, en mai 2018.



Caroline Girard

Carte et infographie Myriam Lebre

AUXERRE ENVIRONNEMENT